

## Communiqué conjoint des ministres des Affaires étrangères de France, d'Allemagne et d'Espagne sur les enjeux du Conseil européen de Maastricht (Paris, 11 octobre 1991)

**Légende:** Le 11 octobre 1991, dans la perspective du Conseil européen de Maastricht, les ministres des Affaires étrangères de France, d'Allemagne et d'Espagne énoncent, dans un communiqué conjoint, les principes essentiels sur lesquels doit se fonder le nouveau traité. Ils précisent, entre autres, que l'Union de l'Europe occidentale (UEO) fait partie intégrante du processus menant à l'Union européenne et qu'elle pourra être chargée de mettre en œuvre la politique de sécurité et de défense.

**Source:** Communiqué conjoint des ministres français, allemand et espagnol des Affaires étrangères (Paris, 11, octobre 1991). [EN LIGNE]. [Paris]: Ministère des Affaires étrangères de la République française, [02.03.2005]. Disponible sur <http://www.doc.diplomatie.gouv.fr/BASIS/epic/www/doc/DDW?M=1&K=999882753&W=DATE+%3D+%2711.10.1991%27+ORDER+BY+DATE/Descend>.

**Copyright:** (c) Ministère des Affaires étrangères de la République française

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/communique\\_conjoint\\_des\\_ministres\\_des\\_affaires\\_etrangeres\\_de\\_france\\_d\\_allemande\\_et\\_d\\_espagne\\_sur\\_les\\_enjeux\\_du\\_conseil\\_europeen\\_de\\_maastricht\\_paris\\_11\\_octobre\\_1991-fr-74c1473b-7d0c-4c4f-a4f7-e6e18bdef47e.html](http://www.cvce.eu/obj/communique_conjoint_des_ministres_des_affaires_etrangeres_de_france_d_allemande_et_d_espagne_sur_les_enjeux_du_conseil_europeen_de_maastricht_paris_11_octobre_1991-fr-74c1473b-7d0c-4c4f-a4f7-e6e18bdef47e.html)

**Date de dernière mise à jour:** 25/02/2014

## Communiqué conjoint des ministres français, allemand et espagnol des Affaires étrangères (Paris, 11 octobre 1991)

M. Genscher, M. Ordonez et M. Dumas se sont rencontrés le 11 octobre. La préparation des prochains sommets bilatéraux et du Conseil européen de Maastricht a été le thème dominant des entretiens.

- Les trois ministres ont réaffirmé leur volonté d'aider la Présidence à faire du prochain Conseil européen un succès.

- Pour aboutir à Maastricht et progresser ainsi vers une Union européenne à vocation fédérale, les trois ministres rappellent que :

- L'Union économique et monétaire et l'Union politique forment un tout ;

- la mise en œuvre d'une politique étrangère et de sécurité constitue une composante nécessaire de l'Union politique ; elle doit inclure l'ensemble des questions relatives à la sécurité et à la défense, avec la perspective, à terme, d'une défense commune ; nous plaidons pour le recours au vote à la majorité qualifiée pour les modalités de mise en œuvre de la politique étrangère et de sécurité ;

- L'UEO, qui fait partie intégrante du processus menant à l'Union européenne, pourra être chargée de mettre en œuvre la politique de sécurité et de défense.

- Tels sont certains des principes essentiels sur lesquels doit se fonder le nouveau Traité. La France, la RFA, l'Espagne agiront dans le sens de ce renforcement de l'identité européenne dans les domaines de la sécurité et de la défense.